

Une étude vite mise à l'index...

► La Banque nationale propose de réduire l'impact des produits énergétiques.

Luc Coene, le gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (BNB) a transmis au Premier ministre, Elio Di Rupo, une étude consacrée au système d'indexation des salaires en Belgique. Un document que le Premier ministre s'est empressé de renvoyer à son expéditeur en le priant d'approfondir certains aspects. Où est le problème?

Une polémique est née tant sur le fond que sur la forme. Certains ont accusé le gouverneur, Luc Coene (étiqueté Open VLD) d'avoir pris seul la responsabilité de transmettre cette étude, sans l'aval de son comité de direction. Pourtant, certains directeurs affirment le contraire: Coene a bien informé l'ensemble de son conseil. D'ailleurs, ce n'est pas l'actuel gouverneur qui aurait pris l'initiative de cette étude. Son principe était contenu dans le précédent rapport de la BNB. Cette étude devait en réalité être confiée au Conseil central de l'Economie dans le cadre de l'accord interprofessionnel. Mais le précédent AIP a été rejeté par la FGTB et la CGSLB et cette étude n'a pas été réalisée par le Conseil central de l'Economie. La Banque nationale a alors pris l'initiative de la réaliser, sous l'autorité du nouveau gouverneur. Les conclusions ont été rédigées... en novembre-décembre 2011. La date à laquelle l'actuel Premier ministre en a pris connaissance n'est pas clairement établie. Ce qui est sûr, c'est qu'il l'a transmise mercredi aux vice-Premiers mercredi, tout en soulignant qu'il s'agissait bien d'une étude qui n'engageait que la Banque.

Quel est le statut de ce document? Un "draft", un simple brouillon, dit-on dans les milieux politiques. Le document contient quand même 54 pages de fond, plus 90 pages consacrées à la littérature sur le sujet. C'est plus une synthèse qu'un travail réellement novateur, nuancent certaines sources. Autre question soulevée: le gouverneur est-il sorti de son rôle? Ceux qui n'adorent pas les conclusions de l'étude le disent. Mais nombreux sont ceux qui estiment normal que la BNB, organe indépendant, s'interroge sur la santé de notre économie et sur un système, souvent pointé par les organisations internationales (FMI, OCDE, CE) comme responsables de nos faiblesses. De plus, il faut le reconnaître, les conclusions très prudentes.

Affaire classée? Pour l'instant, oui. Comme l'a rappelé le Premier ministre, jeudi à la Chambre, l'accord de gouver-

nement prévoit le maintien du mécanisme d'indexation automatique mais aussi une maîtrise des prix dans le but de soutenir la croissance, d'enrayer les pressions inflationnistes et d'améliorer la compétitivité de nos entreprises. M. Di Rupo note toutefois certains éléments: les biens de consommations courantes sont 8% plus chers en Belgique qu'en Allemagne et l'électricité est 67% plus cher qu'en France. En revanche, les services publics sont plus accessibles qu'ailleurs.

Venons à cette étude. Que contient-elle? D'abord, des constats.

- La Belgique est un des rares pays à pratiquer un système "généralisé et institutionnalisé" d'indexation automatique des salaires, un système où l'inflation passée sert de référence, ce qui accroît la spirale "salaires-prix". Conséquences: les coûts salariaux se sont accrus plus rapidement les dernières années que chez nos voisins.

- Stable pendant la période 1999-2007, l'indice des prix s'est envolé, en partie à cause de l'essence, du gasoil routier, du mazout de chauffage, du gaz, de l'électricité et des produits alimentaires transformés. De plus, la fréquence d'adaptation des prix du gaz est plus grande - sur une base mensuelle - qu'ailleurs, ce qui a accéléré la prise en compte dans l'index de l'impact des hausses du prix de gaz. Pour l'électricité, les tarifs de transports et de distribution ont fortement augmenté de 2008 à 2012. Or chez nous, l'organisme de contrôle (la Creg) exerce un contrôle a posteriori et non a priori comme aux Pays-Bas. Cela devrait évoluer, estime l'étude de la BNB, qui constate que l'absence d'indexation automatique ne conduit pas nécessairement sur le long terme à une érosion sur le pouvoir d'achat.

Des recommandations, ensuite.

- Améliorer la tarification du gaz et de l'électricité: "Abriter davantage la formation des salaires de l'effet direct de ces chocs est un défi incontournable d'autant que la répercussion sur les salaires de cet impact n'encourage pas les ménages à réduire leur consommation d'énergie";

- Elargir la gamme des produits exclus de l'indice santé, en particulier mazout de chauffage, gaz et électricité;

- Sans remettre en cause l'indexation automatique, très ancrée dans la tradition sociale, l'étude suggère aussi un mode d'indexation base sur la stabilité des prix: 2% par exemple.

- Indexer forfaitairement plutôt que proportionnellement (en cents plutôt qu'en %) de manière à préserver le pouvoir d'achat des plus démunis? Sur ce point, l'étude se montre sceptique: l'amélioration serait de nature à rendre le système de négociation salariale plus complexe. Affaire à suivre...

V.d.W.

Épingle

Pensions publiques : on avance lentement

Si le gouvernement Di Rupo I^{er} a bouclé le volet secteur privé de la réforme des pensions, on est encore loin du compte du côté des pensions publiques. Une réunion technique du Comité A s'est tenue jeudi après-midi sur le sujet, mais les discussions entre représentants des autorités et des syndicats des services publics n'ont toujours pas abouti.

Pour rappel, la réforme votée fin 2011 prévoit de porter progressivement l'âge de la retraite anticipée à 62 ans, et la condition de carrière à 40 ans. Elle stipule également que, pour le calcul de la pension, c'est désormais le salaire moyen des dix dernières années qui sera pris en compte, et non plus des cinq dernières années. Enfin, elle rend les régimes préférentiels (magistrats, professeurs d'université...) moins préférentiels, en augmentant le nombre d'années nécessaires pour avoir droit à une pension complète. Comme pour le secteur privé, les syndicats souhaitent obtenir des aménagements à ces mesures censées constituer des économies pour le budget de l'Etat. Hier, certains ont perçu des ouvertures de la part du gouvernement en matière de calcul de la longueur de la carrière (où l'on devrait tenir compte de la durée des études pour l'ouverture du droit à la pension) et de prise en compte des interruptions de carrière. En ce qui concerne les enseignants, on estime désormais à 80% ceux qui pourront partir à 62 ans, contre un tiers selon le projet initial. Un nouveau groupe de travail se tiendra jeudi prochain. Les syndicats espèrent alors y obtenir une note définitive. L. G.

lalibre.be

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez sur notre site les rapports de la BNB sur le système d'indexation des salaires.

“Rédui

► Thierry Jacques affirme que les politiques d'austérité mènent l'Europe à la ruine.

► Il veut un plan emploi sérieux, qui passe par une réduction du temps de travail.

Entretien Laurent Gérard et Vincent Rocour

Thierry Jacques est président du Mouvement ouvrier chrétien (Moc). Il juge que l'austérité conduit à la ruine de l'Europe. Et refuse que tout le monde fasse un effort pour sortir de la crise.

Tout le monde n'est pas sur le même bateau?

Non. Un certain nombre de gens ne peuvent pas faire un effort tout simplement parce qu'ils se trouvent dans une pauvreté terrible. Et puis, ce n'est pas la crise pour tout le monde. Il y a des gens qui ont profité de la crise. En 2009, après le déclenchement de la crise donc, le nombre de millionnaires dans le monde a augmenté de 14%. Il est donc faux de dire que tout le monde est sur le même bateau. Ce qu'il faut, c'est combattre les inégalités qui sont à l'origine de la crise.

Comment cela : à l'origine?

Les subprimes ne sont pas tombés du ciel. Ce sont des crédits risqués accordés à des gens qui ne pouvaient plus vivre décemment.

Ce n'est quand même pas la crise des subprimes qui explique le déficit des pays européens?

D'où vient le déficit des pays européens? D'une part, du renflouage, par les Etats, du secteur financier en 2008. De l'autre, de la politique menée par l'Allemagne depuis dix ans. L'Allemagne a fait pression à la baisse sur les salaires, ce qui lui a permis d'augmenter ses exportations, mais au détriment des pays du sud. C'est suicidaire. D'ailleurs, la croissance patine en Allemagne. Et c'est normal. Les Allemands vendent la plupart de leurs produits en Europe. Si les Espagnols, les Grecs, les Italiens ne les achètent plus, les Allemands vont le sentir passer.

Que faire?

Surtout éviter de faire ce qu'on est en train de faire un peu partout en Europe. L'austérité dure et aveugle est en train d'installer la récession. Même les agences de notation le disent. Standaard&Poors décote cer-

sons le temps de travail”



Copie destinée à olivier.lambert@moc.be

CHRISTOPHE BORTELS

Il faudrait une croissance de 5 ou 6 % pour rencontrer le problème du chômage des jeunes.

tains pays au motif que les mesures d'austérité vont les conduire à la récession. Il faut arrêter les politiques qui mettent les gens à genoux. Certains disent qu'il faut rassurer les marchés. Nous, on dit qu'il faut les maîtriser.

On dit cela depuis 2008...

Arrêtons de le dire. Faisons-le. Même Nicolas Sarkozy dit qu'il faut taxer les transactions financières. Qu'est-ce qu'on attend ?

Ce genre de mesures-là, on ne peut les prendre qu'au niveau européen. Quelles mesures la Belgique peut-elle prendre de son côté ?

Nous avons un gouvernement. C'est bien. Mais on constate que l'aile droite a écarté des choses importantes qui se trouvaient dans la note du formateur. Un exemple: le dé plafonnement des cotisations sociales des indépendants. Un dé plafonnement aurait pourtant été tout bénéfice pour Walter le libraire qui aurait pu espérer un meilleur statut social. Un autre exemple: les 20 milliards de déductions fiscales en tout genre. Nous ne disons pas qu'il faut les supprimer. Mais on devrait les limiter. Aujourd'hui, les entreprises dont les bénéfices sont supérieurs à 10 millions d'euros payent en moyenne 4,5 % d'impôts grâce à tous les mécanismes mis en place pour les éviter. Ce n'est pas normal. Nous proposons un impôt minimal de 20%. Cela rapporterait 11 milliards d'euros à l'Etat. Et du côté des ménages, il serait bon d'instaurer un plafond pour les déductions fiscales. Ce débat-là a été escamoté. Il y a par contre, dans le plan gouvernemental, un tas de mesures qui font très mal à des catégories sociales défavorisées. Les jeunes, les chômeurs, les femmes. Un exemple: la notion d'emploi convenable va passer de 25 à 60 kilomètres entre le domicile et le lieu de travail. Pour des chômeurs qui habitent loin des transports en commun réguliers, cela peut faire des dégâts considérables. S'ils refusent de perdre des heures et des heures et déclinent un emploi à 60 kilomètres chez eux, ils seront sanctionnés.

Certaines mesures semblent quand même inéluctables. Le fait de travailler plus longtemps...

Le recul du départ à la pension est présenté comme un dogme. Mais on dit cela dans une société où dans certaines régions plus de 20 % des jeunes sont au chômage. Et pour ces derniers, il n'y a rien. Il faut absolument que ce gouvernement décide d'un plan emploi sérieux, qui passera obligatoirement

par des mesures de réduction du temps de travail. Car plus personne ne croit que la croissance va permettre de créer assez d'emplois. Il faudrait une croissance de 5 ou 6 % pour rencontrer le problème du chômage des jeunes. On est avec une perspective de 0,1 %.

Comment réduire le temps de travail? Sur une semaine, sur une carrière ?

Nous ne sommes pas fétichistes sur les formules, mais il faut rentrer dans une réduction du temps de travail qui soit assez généralisée. Sinon, on doit accepter de dire qu'on condamne une génération entière au chômage, et aux emplois précaires. Des choses existent, comme le plan tandem en Wallonie, qui permet à des personnes en fin de carrière de passer à mi-temps et d'être remplacé par un plus jeune.

Le ministre des Finances, le CD&V Steven Vanackere, pourtant proche du Moc, n'exclut pas un saut d'index...

Il a dit qu'on pouvait en parler dans le cadre d'un débat sur la compétitivité. Ce sont ces paroles. Mais Philippe Maystadt dit qu'il n'y a pas de raison de discuter de l'index tant qu'on n'est pas dans une situation d'hyperinflation. Il faut donc maîtriser l'inflation, et donc les prix. Je me réjouis que le gouvernement ait décidé de prendre à bras-le-corps le problème du coût de l'énergie. Maintenant, il faut le faire. Ce n'est quand même pas normal d'avoir en Belgique des prix de l'énergie si élevés. Quand on paye 100 euros l'électricité en Belgique, on la paye 60 en France. Il y a des problèmes internes à la Belgique. Et notamment le fait qu'Electrabel n'ait pas de vraie concurrence. Plutôt que de s'attaquer à l'indexation des salaires, attaquons-nous à l'inflation. Et ce n'est pas en retirant les prix de l'énergie du panier de l'inflation qu'on va régler le problème, au contraire.

Et les hausses de TVA ?

C'est un impôt injuste, car indirect. La TVA sur les produits de première nécessité coûte relativement plus cher aux revenus inférieurs qu'aux revenus supérieurs. Mais il y a sans doute des choses à revoir. L'Horeca continue à bénéficier d'une TVA à 6%. Je n'ai pas encore vu de véritable évaluation de cette diminution, si ce n'est quelques éléments d'analyse qui montrent que le seul résultat de cette baisse a permis de renflouer les caisses du secteur Horeca. Voilà donc, par exemple, une réduction fiscale qu'on devrait interrompre. Cela fera rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.